

# DEVENEZ MEMBRE DU COMITÉ DE SUIVI DU BUDGET PARTICIPATIF !

## QU'EST-CE QU'UN BUDGET PARTICIPATIF ?

Le budget participatif est une démarche permettant aux habitants de Soyaux de proposer et de choisir des projets à mettre en place sur la Commune pour améliorer le quotidien de tous.

## MISSIONS

- Participer à l'élaboration du règlement du budget participatif.
- Accompagner les habitants dans la rédaction des projets.
- Évaluer les projets.
- Dépouiller les votes.
- Annoncer les lauréats.

## QUALITÉS

- Être à l'écoute.
- Se sentir concerné par la vie de la commune.
- Apprécier le travail en équipe.
- Être volontaire.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Vous avez jusqu'au **15 JANVIER 2023** pour candidater :

- en ligne sur **WWW.SOYAUX.FR** > onglet Solidarité & Proximité > animation territoriale > budget participatif
- en téléchargeant le **FORMULAIRE** de candidature sur [www.soyaux.fr](http://www.soyaux.fr) et le déposer complété, à l'accueil de la Mairie, du CCAS ou de Soëlys.

## CRITÈRES DE SÉLECTION

- Vivre à Soyaux.
- Être majeur.

Si le nombre de volontaires est supérieur à 20, un tirage au sort aura lieu.

*Voir règlement d'inscription et de constitution du comité du budget participatif.*